



HAL
open science

Sahara en mouvement

Dominique Casajus

► **To cite this version:**

Dominique Casajus. Sahara en mouvement : Introduction du dossier de recherche: Sahara en mouvement. *L'Année du Maghreb*, 2011, 7, pp.5-23. halshs-00680064

HAL Id: halshs-00680064

<https://shs.hal.science/halshs-00680064>

Submitted on 17 Mar 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Article paru dans *L'année du Maghreb*, VII, 2011, pp. 5-23
(Introduction du dossier « Sahara en mouvement »)

Nous connaissons tous les pages fameuses que *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II* consacre au Sahara. Anticipant la surprise du lecteur qu'un livre censé parler de la mer Intérieure s'apprête soudain à faire voyager jusqu'au désert, l'auteur les ouvrait en faisant part de son impatience à l'égard des « bornages habituels » – à commencer par « le plus familier, étroit », celui des géographes, pour qui « la Méditerranée va de la limite Nord de l'olivier à celle des grandes palmeraies du Sud ». Comment s'en satisfaire, en effet, « quand il s'agit non plus des plantes ou des animaux, du relief ou du climat, mais des hommes que n'arrête aucun bornage, qui franchissent toutes les barrières » (Braudel, 1990, I, p. 201, 203). Cette insatisfaction, il était difficile de ne pas la faire nôtre ici, alors qu'elle avait poussé le grand historien à intégrer le Sahara dans ce qu'il appelait la Méditerranée « globale »¹, alors aussi que les barrières se franchissent bien plus aisément aujourd'hui qu'au XVI^e siècle.

Le mot *Sahara* renvoie certes à une réalité géographique, que divers critères sont susceptibles de caractériser. Rappelons les trois critères jadis retenus par Robert Capot-Rey (1953, p. 7-16) : 1) l'amenuisement du tissu végétal est tel que les plantes permanentes se concentrent dans les chenaux de ruissellement (les « oueds ») ; 2) pratiquement aucune rivière n'écoule son eau de façon continue de la source à l'embouchure² ; 3) l'aridité exige l'irrigation, alors que l'intensité de l'évaporation impose des quantités d'eau beaucoup plus importantes que dans les zones tempérées. Mais, comme Jean Bisson le remarquait un demi-siècle plus tard, le troisième au moins de ces critères, formulé en un temps où tout au Sahara « était régenté par un savant dosage entre l'eau du ciel et l'eau du sol », a perdu de sa pertinence dès lors que « c'est la ville qui polarise la vie du désert », et que « c'est par son canal que s'introduisent les transformations » (2003, p. 15). Et surtout, le problème n'est pas tant d'établir des critères que de décider du seuil à partir duquel ils s'appliquent, c'est-à-dire de fixer les limites du Sahara ainsi caractérisé. Comme tous les critères envisageables sont liés d'une manière ou d'une autre à l'aridité, on pourrait être tenté de recourir pour cela aux isohyètes. Mais le tracé d'une isohyète ne représente qu'une valeur moyenne, très changeante d'une année sur l'autre (Bisson, *op. cit.*, p. 12 ; Dubief, 1999, p. 19). Et l'isohyète choisie comme limite doit correspondre à un seuil réel dans les critères qu'on aura établis, autrement dit à une modification effective du paysage. Or, Capot-Rey faisait observer que ce genre de modification dépend davantage du rapport entre les précipitations et l'évaporation ou la température que de la quantité de pluie reçue en elle-même (*op. cit.*, p. 16). Deux éléments du paysage lui semblaient cependant pouvoir jouer le rôle que les isohyètes n'étaient pas à même de jouer : pour le Nord, il s'en tenait à la limite septentrionale des grandes palmeraies, de sorte que son Sahara jouxtait la zone méditerranéenne telle que la définissaient les géographes critiqués par Braudel ; pour le Sud, il retenait la ligne où apparaît le *Cenchrus Biflorus*, sorte de chardon que les Touaregs appellent *aväjjag* et les Wolofs *xaa-xaam*, étymon probable du « cram-cram » qui le désigne en français. Mais on sent bien à le lire qu'il n'avait retenu ces deux limites que faute de mieux, et elles ne s'accordent pas parfaitement avec les critères définitoires qu'il avait posés au départ (*Idem*). Pour Pierre Rognon, l'affaire est entendue : les spécialistes ne cherchent plus à fixer

* Directeur de recherches au CNRS, Centre d'études des mondes africains.

¹ Jean Guilaine répugne lui aussi à séparer la Méditerranée du « monde saharien *lato sensu* », mais il est vrai qu'il parle pour le Néolithique (Guilaine, 1994, p. 6). On se souvient également que la *Revue géographique des pays méditerranéens* a publié en 2002 un numéro intitulé « Le Sahara, cette "Autre Méditerranée" » (voir Côte, 2002). Voir aussi Jean-Robert Henry dans ce volume.

² Le cas de l'oued Dra'a et de la Seguiet el Hamra constitue une exception que l'avancée des dunes littorales tend aujourd'hui à faire disparaître (Rognon, 1989, p. 152).

d'un trait de plume les limites naturelles du Sahara (1989, p. 33). Jean Bisson semble lui donner tort sur ce point puisqu'il parle avec assurance d'un accord des différents chercheurs sur un seuil de 100 mm d'eau (± 50 mm), aussi bien pour la limite septentrionale que pour la limite méridionale du Sahara (*op. cit.*, p. 12³). Mais on vient de voir qu'il ne se fait pas trop d'illusions sur la valeur discriminante des isohyètes, ce qui enlève beaucoup de force à cette affirmation. D'autant plus qu'il ajoute aussitôt que, le Sahara ayant toujours été traversé et ayant toujours été pris dans un réseau de relations, on ne peut du point de vue humain le séparer de ses marges. Si l'on comprend bien, ce géographe ne se satisfait pas, lui non plus, des bornages géographiques.

Pourquoi alors, me dira-t-on, s'être ainsi attardé sur cette quête d'une délimitation du Sahara, puisqu'elle s'est au bout du compte avérée décevante sinon vaine ? Tout simplement, répondrais-je, parce que cette quête participe de ce qu'on pourrait appeler – en songeant là encore à la Méditerranée – l'invention du Sahara⁴. Une invention progressive et qui se sera prolongée sur des siècles. On aurait tort, en effet, de la faire démarrer à l'époque où, après l'expédition d'Égypte et plus encore après le débarquement de Sidi-Ferruch, les Français commencèrent à esquisser une « géographie » du Sahara, car ils avaient été précédés dans cette voie par des générations de géographes arabes. Or ces devanciers n'ont dégagé que peu à peu une image globale du Sahara. Rappelons que le mot arabe *sabrâ*⁵ dont nous avons fait notre « sahara » a moins le sens de « lieu désert » que celui de « terre inculte » (Moussaoui, 2002, p. 20) – ou mieux, comme le suggérait avec une pointe d'humour le regretté Marceau Gast, de « terre gaste » (1981, p. 78⁶). Bien sûr, une terre inculte a de bonnes chances de ne pas être particulièrement peuplée, mais on utilisera plutôt des termes comme *kblâ* ou *bâdiyya* (Moussaoui, *Idem* ; Mitatre dans ce volume) si l'on veut mettre en avant la rareté de la présence humaine, tandis que c'est avant tout son aspect et sa couleur ocre qu'on retient lorsqu'on l'appelle *sabrâ*. Du reste, l'*Encyclopédie de l'Islam* fait de *sabrâ* le féminin de l'adjectif *asbar*, « de couleur fauve » (Callot, 1995, p. 875 ; voir aussi Gast, *Idem*). Peut-être est-ce parce que le mot charriait à leurs yeux des connotations liées au registre chromatique que quelques-uns des clercs consultés par le général Daumas l'avaient rattaché à *sebur*, qui désigne ce moment insaisissable entre la nuit et le point du jour où la lumière du ciel est encore incertaine (Daumas, 1845, p. 1-2) ? Fantaisie philologique pleine de charme et bien faite pour séduire un peintre : Fromentin l'a mentionnée avec délices au début d'*Un été dans le Sahara* (1882, p. 36-37). Autrement dit, la langue arabe distribue sur des termes distincts les deux acceptions du mot français « désert ». Il en va de même pour l'anglais, qui distingue entre *wasteland* et *wilderness*. Et aussi pour le touareg. Le mot qui désigne en tamacheq une contrée inculte est *ténéré* ; il sert notamment dans la région d'Agadez à nommer la portion du Sahara que les atlas appellent le Ténéré. Quant à un lieu vide de présence humaine, les Touaregs lui appliquent un mot qui a chez eux un vaste champ sémantique : *esuf*. En même temps que les lieux inféquentés, *esuf* désigne la situation d'un homme esseulé – acceptions que « désert » associait autrefois en français et que « solitude » associe toujours, au moins dans l'usage soutenu. Les Touaregs qui nomadisaient encore à l'époque où je vivais parmi eux étaient sans cesse confrontés à la « solitude ». L'épuisement des pâturages les obligeait périodiquement à replier leurs tentes pour les réinstaller dans des lieux jusque-là solitaires, qu'ils venaient habiter de leur présence, de leurs habitudes et de leurs paroles ; avant de les abandonner au bout de quelques semaines ou quelques mois et de les rendre ainsi à la solitude. L'*esuf* a ses intermittences... En revanche, le *ténéré* est figé dans sa permanence et mes amis n'en parlaient qu'avec effroi.

Sabrâ se rencontre déjà dans la poésie préislamique, appliqué à certaines parties du désert d'Arabie. Mentionnons, pour nous en tenir au plus connu, l'occurrence à la fin de la *Mu'allâqa*

³ Ajoutons que dans un livre récent, Jacques Frémeaux reprend sans les discuter les deux seuils adoptés par Capot-Rey (Frémeaux, 2010, p. 12).

⁴ On pense bien sûr à Ruel (1991), ainsi qu'à Bourguet et al. (1998).

⁵ Le *s* initial est emphatique et le *h* une laryngale tendue, toutes nuances que nous ne pouvons transcrire ici.

⁶ Il ajoutait que le terme est encore utilisé dans le Languedoc. On sait que le lexème est attesté aussi dans le dialecte anglo-normand du *Roland* d'Oxford (vers 3127, in Bédier, 1924, p. 236) : la terre gaste, c'est la *wasteland*.

d'Imrû' l-Qays, d'un *bisabrâ'i lghabîti* que Jacques Berque traduit par « le désert de Ghabât » (1995, p. 28) et Catherine Bateson par « the plain of al-Ghabât » (1970, p. 143). Capot-Rey situe la première occurrence du mot comme nom de région dans la *Conquête de l'Afrique du Nord* de l'Égyptien Ibn Abd el Hakam (803-871), où la locution *ard es Sabrâ'* (« la terre du Sahara ») désigne l'intérieur de la Tripolitaine. On le retrouve chez El Bekri, Idrisi, Ibn Khaldoun, sans qu'il soit possible de lui y assigner un sens géographique précis (Capot-Rey, *op. cit.*, p. 1). Une mention particulière doit être accordée à ce Al-Hasan ibn Mohammed al-Wazzân az-Zayyâti qui a passé à la postérité sous le nom de Léon l'Africain. Sa *Descrizione dell'Affrica*, publiée à Venise en 1570, est restée longtemps la principale source des cartographes et géographes européens sur cette région. Fidèle en cela aux usages que la géographie arabe avait hérités de Ptolémée, il divise l'Afrique septentrionale en quatre parties – des « climats » – qu'il appelle, du nord au sud, la Berbérie, la Numidie ou Pays des dattes, la Libye et la Terre des Noirs. Il précise certes dans l'introduction que la « troisième partie, qui est appelée en latin *Libia*, ne porte pas en arabe d'autre nom que *Sahra*⁷, c'est-à-dire désert » (Léon l'Africain, 1980, I, p. 5). Mais dans la réalité, son texte ne fait pas de *Sabra* un synonyme de « désert », puisque les régions qu'il qualifie de désertiques ne manquent pas dans sa Numidie et qu'on en trouve aussi quelques-unes dans sa Terre des Noirs. De plus, il ne semble pas percevoir notre moderne Sahara comme une entité unique puisqu'il le fait s'étendre sur trois climats distincts. Des territoires comme le Mzab et le Fezzân, des villes comme Biskra, Touggourt, Tabelbela, Ouargla ou Ghadamès, tous sahariens à nos yeux, appartiennent pour lui à la Numidie ; de la même manière, Tombouctou et Gao, que nous placerions aussi au Sahara ou du moins sur ses marges, se retrouvent dans la Terre des Noirs⁸. Si étrangers qu'ils nous fussent devenus, les présupposés qui ont présidé à ce découpage ne me paraissent cependant pas incompréhensibles au regard de la géographie actuelle. Placer Biskra dans une Numidie qu'il appelle aussi « Pays des dattes », c'est pour Léon reconnaître la spécificité de la région saharienne que nous appelons le bas-Sahara et qui est plus que jamais le pays des dattes puisque la région des Ziban compte aujourd'hui plus de 2 200 000 palmiers-dattiers (Kouzmine, 2002-2003, p. 31 ; voir aussi Côte, 2005a). Notons, de plus, que notre Sahara apparaît chez Léon comme un pays fort peuplé. Il énumère avec soin les villes de la Numidie et de la Terre des Noirs, détaille leurs richesses, décrit les mœurs de leurs habitants ; même sa Libye n'est pas totalement déserte : les diverses régions qui la constituent sont nommées d'après les peuples qui les habitent, et les villes – ces villes que Jean Bisson juge aujourd'hui prépondérantes – n'en sont pas absentes. Elles ne sont pas absentes non plus du présent dossier puisque, même si aucun contributeur n'a centré son article sur le thème de la ville, plusieurs le rencontrent en passant⁹.

Lorsque les géographes coloniaux prennent, si l'on peut dire, le relais de leurs homologues arabes, la *Descrizione dell'Affrica*, dont la traduction a été rééditée l'année même du début de la conquête, est leur principale source. On n'est du coup pas surpris que, dans un ouvrage où ils entreprennent en 1850 de situer la limite méridionale de la colonie algérienne, les capitaines Rozet et Carette distinguent eux aussi le Sahara du désert. Cette limite méridionale, estiment-ils, est une ligne de six oasis qui

« forment comme une crête naturelle de partage entre les intérêts qui se tournent vers le nord [c'est-à-dire vers la colonie algérienne] et les intérêts qui se tournent vers le sud » (Rozet et Carette, 1850, p. 4). À quoi ils ajoutent : « C'est à partir de cette ligne, où finit le Sahara, que commence, à proprement parler, le désert, vaste solitude parcourue plutôt qu'habitée par la redoutable tribu des Touâreg, qu'elle sépare à la fois de la race blanche et de la race noire » (*ibidem.*)

⁷ La traduction Temporal, qui suit le texte publié de 1570, note : *Sarra*. Mais un manuscrit qui se donne comme achevé en 1526 et que Dietrich Rauchenberger pense avoir été écrit sous la dictée de Léon l'Africain lui-même, livre la leçon *Sabra* (Rauchenberger, 1999, p. 330).

⁸ Pour plus de détails sur le Sahara de Léon l'Africain, je me permets de renvoyer à Casajus (2009).

⁹ Sur le sujet, on pourra notamment consulter Pliez (2003) et Côte (2005b).

Cette distinction que Numa Broc trouvait bien curieuse (1987, p. 306) l'est beaucoup moins si l'on songe que la « crête naturelle » de nos deux auteurs – qui passe par Ouargla, le Mزاب et, semble-t-il, Touggourt¹⁰, qui contourne Ghadamès par le nord – est assez proche de celle qui sépare chez Léon la Numidie de la Libye. Les noms ont certes changé puisque la Numidie du Grenadin s'appelle ici « Sahara », tandis que la Libye qui selon lui « ne porte pas en arabe d'autre nom que Sahra, c'est-à-dire désert » est devenue le désert « à proprement parler », mais la ligne de partage s'est conservée. Et le désert au-delà duquel Léon plaçait sa Terre des Noirs continue à séparer la race blanche de la race noire.

Cependant, quels que soient leurs possibles souvenirs livresques, Rozet et Carette devaient l'essentiel de leurs informations à des voyageurs – marchands, chefs de caravanes, pèlerins – qu'ils avaient systématiquement interrogés à leur passage au nord du Sahara. C'était déjà le cas pour leur maître, le général Daumas, dont *Le Sahara algérien* avait été publié en 1845. Cet ouvrage se présentait comme un recueil d'itinéraires et s'accompagnait d'une carte, double caractéristique où se résument assez bien les deux types de regard qu'on peut porter sur le Sahara – comme du reste sur toute étendue géographique. Liste de lieux-dits énumérés dans l'ordre où ils ont été parcourus, un itinéraire transcrit l'expérience du voyageur qui voit son chemin se dévoiler peu à peu tandis qu'il avance ; alors que personne, sauf du hublot d'un avion, n'a jamais vu le monde tel qu'une carte le représente, mis à plat sur une surface dont tous les points s'offrent simultanément au regard. Commentée jadis par Michel de Certeau (1990, p. 177 et suiv.) et récemment reprise par Jean-Charles Dépaule dans un article où il oppose joliment ce qu'il appelle le « regard zénithal » et la « déambulation descriptive » (2006), cette distinction entre carte et itinéraire a son importance pour notre propos. Le regard zénithal est par essence un regard extérieur : il est celui du conquérant, du géographe, de l'administrateur – ou encore, comme le suggèrent ici Jean-Robert Henry, Jean-Louis Marçot et Jean-Yves Moisseron, de l'utopiste. La déambulation descriptive est le fait de celui, mobile ou immobile, dont le regard ne s'élève guère au-dessus de la terre qu'il habite, parce qu'il l'habite justement, ou parce qu'il la parcourt. Nous avons eu affaire jusqu'ici à des géographes dont le point de vue était forcément surplombant ; nous voyons maintenant apparaître, en filigrane sous le texte de Daumas, un autre point de vue. Chez Léon l'Africain, les deux points de vue s'entremêlent. Il a certainement voyagé au Sahara, quoiqu'il n'ait sans doute pas parcouru toutes les régions qu'il décrit¹¹, mais sa *Descrizione* s'organise selon les principes de la géographie ptolémaïque, zénithale par définition. Selon leur visée, les différentes contributions du présent volume privilégient l'un ou l'autre regard.

Les deux premières d'entre elles ont un caractère historique. Il était en effet intéressant de mettre les événements très contemporains auxquels nous avons consacré l'essentiel du présent dossier en regard d'un passé plus ancien. Les migrations sahariennes dont Julien Brachet nous parle ici ont eu un précédent, sous la forme des migrations, forcées celles-là, que provoquait la traite des esclaves¹² – un sujet qui a beaucoup moins retenu l'attention des chercheurs que la traite de l'or. L'article de Roger Botte s'intéresse à l'émergence de ces deux traites au haut Moyen Âge. Il y souligne notamment le rôle qu'y jouèrent les Berbères ibadites à partir du moment où, d'esclaves potentiels qu'ils étaient depuis la venue de Oqba ibn Nafi en Ifrikiya, ils se muèrent en spécialistes quasi-exclusifs de la traite transsaharienne. Il montre aussi combien ce double commerce a transformé la physionomie et la démographie du Sahara. C'est à cette époque, en effet, que les grandes oasis furent aménagées, comme relais d'étape, puis comme lieux de destination car leur entretien nécessitait une abondante main-d'œuvre servile. Autre rencontre

¹⁰ Les auteurs ne mentionnent pas Touggourt, mais seulement la ville, très voisine, de Temacin (*Idem*, p. 3).

¹¹ Dietrich Rauchenberger semble penser qu'il a parcouru toutes les régions sahariennes évoquées dans la *Descrizione* (Rauchenberger, 1999, p. 51 et suiv.), mais c'est l'un des rares points où j'hésite à le suivre. Voir, pour une opinion différente, Fauvelle-Aymar et Hirsch (2009).

¹² Pour qui trouverait que le rapprochement entre l'une et l'autre migration est indu, voir Grégoire et Schmitz (2000a, p. 15).

entre le présent et le passé, les réflexions des lettrés maures du XVII^e au XIX^e siècle sur l'organisation du politique dans le monde saharien peuvent être rapprochées de celles que les élites touarègues portent aujourd'hui sur les bouleversements politiques qu'elles doivent affronter. Mise en regard, bien sûr, ne signifie pas assimilation. Ce dont se soucient aujourd'hui les Touaregs, c'est de se situer par rapport aux États dont, bon gré ou mal gré qu'ils en eussent, la colonisation puis la décolonisation les ont faits membres. Tandis que les lettrés dont Abdel Wedoud Ould Cheikh nous parle ici avec son érudition coutumière s'interrogeaient sur l'adaptation de la légalité islamique à des sociétés qu'ils trouvaient bien hétérodoxes dans leur mode de gouvernement – une hétérodoxie dont les uns s'accommodaient et dont les autres s'affligeaient. En revanche, entre ce Nâsir al-Dîn dont il nous dit qu'il instaura un éphémère imam à la fin du XVII^e siècle et le Jilani qui fit la même tentative – et connut le même insuccès – un siècle et demi plus tard parmi les Touaregs de l'actuel Niger, on peut vraiment parler de similitude¹³. Plus récent, le cas du senoussi Kaocen leur est assez comparable.

S'il n'était évidemment pas question de centrer le présent dossier sur l'invention, même scientifique, du Sahara, il nous a paru souhaitable que quelques contributions évoquent ce thème. L'article de Dominique Casajus s'attache à une figure majeure de cette longue invention : Henri Duveyrier. Au moment où il effectue chez les Touaregs le séjour dont il tirera *Les Touâreg du Nord* (1864), nul n'imagine que les Français se rendront un jour maîtres de la région et leur seule ambition alors est d'y commercer. Son entreprise appartient encore à une phase de l'exploration que Camille Lefebvre a distinguée comme « scientifique » de l'exploration « de conquête » à la manière, par exemple, de Foureau et Lamy (2008). On est fondé à lui appliquer ce que Isabelle Surun dit de l'exploration scientifique en général :

La considérer « comme une anticipation scientifique – et l'une des causes – d'une conquête qui ne se produira que quelques décennies plus tard, c'est la soumettre à une reconstruction finaliste de l'histoire » (Surun, 2003, I, p. 16 ; voir aussi Surun, 2006¹⁴).

Le drame de Duveyrier – un drame qui n'est peut-être pas étranger à sa mort tragique (Casajus, 2007) – est que sa carte du Sahara deviendra pourtant un outil dans la conquête, à un moment où, paradoxalement, on aura commencé à prendre conscience de la caducité scientifique de ses travaux. L'homme a par ailleurs contribué à répandre sur le Sahara des stéréotypes dont Paul Pandolfi nous montre ici combien ils sont restés vivaces. Transposant ce que Charles-Robert Ageron a appelé le mythe kabyle (1968), il crut voir dans les Touaregs un peuple qui, d'un passé supposé chrétien, avait gardé une mystérieuse affinité avec l'Europe. Cette manière de sollicitude n'avait rien de gratuit car, en concédant à l'altérité des Touaregs une secrète nuance de proximité, on ne faisait que mieux faire ressortir l'irréremédiable altérité de leurs voisins du Nord ou du Sud. Paul Pandolfi a détaillé ailleurs cette « relation non pas duelle mais triangulaire » (Pandolfi, 2001), en soulignant notamment l'exploitation politique qui en a été faite, et sa présente contribution montre qu'elle a connu aussi une fortune littéraire. Songeons aussi à sa fortune cinématographique : sans parler des adaptations de *L'Atlantide* qui se sont succédé de 1921 (Jacques Feyder) à 1992 (Bob Swaim), on pense à cette transposition de *Un thé au Sahara* (1990) où Bernardo Bertolucci nous exhibe des Touaregs caricaturalement conformes aux stéréotypes les plus convenus. Il faut dire qu'ils étaient cornaqués par leur contributeur Mano Dayak, auquel son métier d'alors – il était voyageur – avait appris combien la vieille imagerie coloniale était prisée du public européen¹⁵.

¹³ Sur ce personnage, voir Alojaly (1975) ; Norris (1975) ; Hamani (1989) ; Casajus (2000).

¹⁴ La préface de Jacques Berque à une réédition du voyage de René Caillié est un bon exemple d'une telle reconstruction finaliste (Berque, 1979). Le grand orientaliste n'est pas le seul à s'être rendu coupable de ce genre d'anachronisme (voir quelques exemples dans Quella-Villeger, 1999).

¹⁵ Sur la propension de certains intellectuels touaregs francophones à réutiliser l'imagerie coloniale, voir Deycard (2011, p. 236 et suiv.). Dans un registre voisin, Corinne Cauvin Verner a bien montré combien les voyageurs du Sud

Le Sahara a suscité – et suscite encore – bien d’autres rêves, comme Jean-Robert Henry, Jean-Louis Marçot et Jean-Yves Moisseron nous le rappellent dans une contribution faite de trois volets autonomes. Le premier revient sur la littérature saharienne, à laquelle l’attache une recherche au long cours (voir Henry, 1983, 1984, 1988, 1996) qui s’est enrichie à proportion d’une production romanesque apparemment intarissable. Une production qui oscille entre deux images du Sahara : il y est tantôt le lieu du ravissement, tantôt celui de l’épreuve. Sur ce point, l’auteur s’accorde assez avec le récent ouvrage de Benjamin Brower, qui porte jusque dans son titre la même ambiguïté : *A desert named peace : the violence of France’s empire in the Algerian Sahara, 1844-1902* (Brower, 2009). Ce livre magnifique traite d’une conquête dont les Français ne cessèrent jamais de proclamer le caractère pacifique, pendant que les Cavaignac, Pelissier et autre Yousof qui la conduisaient s’employaient à y perpétuer les violences où ils s’étaient déjà illustrés dans la conquête du Tell. En même temps qu’on le conquérait, le désert était une source d’inspiration pour les romanciers, les journalistes, et même les militaires. Terre de lumière ou d’idylle sous la plume de certains, il était pour les autres une terre de désolation et d’horreur (*Idem*, chapitre 10). Mais la différence entre les premiers et les seconds n’était pas si grande, car si le désert est terrible, il y a toujours une jouissance scripturaire à dire le terrible. De la même manière, ajoute l’auteur, qu’il y eut chez certains officiers une jouissance à dire les horreurs de leur guerre. Par ailleurs, on doit aussi savoir gré à Jean-Robert Henry d’avoir signalé la contribution maghrébine à la littérature saharienne, en citant les noms d’auteurs comme Al-Koni, Mouloud Mammeri, Mohammed Khaïr-Eddine ou Tahar Djaout. Écrire sur le désert n’est pas une spécialité coloniale même si, comme on peut s’en douter, l’imaginaire saharien n’est pas le même sur les deux rives de la Méditerranée...¹⁶

Après ces variations sur des rêves de littérateurs, Jean-Louis Marçot et Jean-Yves Moisseron abordent quelques rêves d’ingénieurs. Il y a d’abord le projet du chemin de fer transsaharien, dont le principal promoteur fut le polytechnicien Adolphe Duponchel. Jean-Louis Marçot ne s’y attarde pas car il s’agit d’une affaire assez connue, mais je ne crois pas mauvais dans cette introduction d’en rappeler la trame générale. Là encore, le lugubre s’était mêlé au grandiose : en février 1881, une colonne composée de 11 Français et de plus de 80 auxiliaires algériens fut presque totalement exterminée par les Touaregs du Hoggar. Dirigée par le colonel Paul Flatters, elle avait été chargée de rechercher s’il ne serait pas possible de jeter une voie ferrée à travers le Sahara. Maurice Émerit fait remonter cette idée d’un chemin de fer transsaharien au *Système de la Méditerranée* que le saint-simonien Michel Chevalier avait publié en 1832 (Émerit, 1941, p. 219). Dans une prose passablement pompière, l’auteur y rêvait d’une Méditerranée devenue comme un vaste forum entouré d’or et de pourpre, orné de guirlandes et de fleurs, autour duquel communieraient des peuples jusque-là divisés, tandis que les bateaux à vapeur relierait des golfes où le chemin de fer déverserait les produits de l’industrie (Chevalier, 1832). Partageant la même exaltation, ses frères en Saint-Simon ne doutaient pas que le globe serait bientôt couvert « d’une innombrable et fraternelle population, n’ayant plus qu’un même intérêt et une même pensée, l’exploitation complète et méthodique de la planète » (Charlety, 1931, p. 35). Entre cette prose et celle de Duponchel, la filiation n’était peut-être pas aussi directe que le pense Émerit. Dans les années 1870, la générosité et le lyrisme verbeux du premier saint-simonisme étaient vraiment passés de mode. Le souci de Duponchel n’était pas de tendre une main fraternelle aux hommes dont l’aridité des sables nous séparait encore, mais de « trouver dans nos possessions algériennes [...] le germe d’un vaste empire colonial à créer dans l’Afrique centrale » (Duponchel, cité in Cassou, 2004, p. 21). La défaite de 1870 était venue entre-temps et il importait de brandir là où on le pouvait encore le drapeau humilié à Sedan. De plus, les Anglais aux Indes et les Américains en Californie avaient fourni la preuve que le chemin de fer pouvait être un instrument de conquête et d’assujettissement. Duveyrier tenta de mettre les autorités en garde : construire un

marocain s’y entendent à servir à leur clientèle l’image du désert dont elle est avide et dont eux-mêmes ne sont évidemment pas dupes (Cauvin Verner, 2007, 2009). Voir aussi, pour la Mauritanie, Roullier et Choplin (2006).

¹⁶ Dans le même ordre d’idées, signalons la thèse de Corinne Blanchaud (2006).

chemin de fer était une idée « prématurée » ; le projet était « onéreux, improductif et impolitique à l'heure présente¹⁷ » ; de plus, il ne pourrait qu'effaroucher les Touaregs, qui vivaient de la location des chameaux et de la protection offerte aux caravanes. On l'écouta poliment et on passa outre. La mort de Flatters et de ses compagnons ne mit pas fin au rêve. Il allait continuer encore à nourrir sporadiquement les cartons du ministère des Travaux publics et irriguer jusqu'à la fin de l'ère coloniale la prose des romanciers populaires et des militaires à la retraite. Il connut même un début de réalisation lorsque l'administration de Vichy mit « au travail dans des conditions dignes de l'esclavage » (Marrus et Paxton, 1981, p. 107) les soldats juifs internés au Sahara. Lendemain de désastre là encore ; l'humiliation entretient les rêves et parfois les fait tourner au cauchemar. Le rêve est aujourd'hui caduc. La route transsaharienne, les 4x4 dont trafiquants et soldats de fortune font un si talentueux usage, sans parler de l'Internet et du téléphone satellitaire, l'ont remisé au grenier des utopies mort-nées.

On imagina aussi qu'un canal reliant les chotts du Nord-Est saharien au golfe de Gabès pourrait ressusciter le Lac Triton jadis évoqué par Hérodote. Conçu par le capitaine Élie Roudaire, ce projet plus chimérique encore que celui du transsaharien avait trouvé l'appui d'un Ferdinand de Lesseps moins inspiré en cette occasion qu'il l'avait été pour Suez. Comme plus tard pour le transsaharien, Duveyrier s'inquiéta des effets d'un tel projet sur la vie des populations sahariennes. Veillons, s'était-il écrié devant ses collègues de la Société de géographie, que la mise en eau des chotts ne vienne causer la ruine d'oasis qui sont à un niveau inférieur à celui de la mer (Cortambert, 1874, p. 103). On ne l'écouta guère, mais le projet finit par être abandonné en 1885 sans que les Touaregs y fussent pour rien : l'évidence des faits s'était imposée plus vite que pour le transsaharien. Jean-Louis Marçot a consacré un livre important à ce rêve (2003) et il n'y revient ici que pour remarquer que quelques hommes politiques algériens l'entretiennent encore. À défaut de pouvoir envoyer le Sahara, on songea également, dès le début de la conquête, à faire jaillir au moyen de puits artésiens les eaux qui gisaient dans ses profondeurs à la manière, pensait-on, d'une gigantesque mer souterraine. Les habitants du Sahara connaissaient depuis longtemps l'usage du puits artésien, mais il s'agissait désormais, fort de moyens techniques dont ils ne disposaient pas, d'en multiplier le nombre et d'attacher ainsi les populations locales à leurs nouveaux maîtres. On eut tôt fait de déchanter. La découverte ultérieure de la gigantesque nappe aquifère connue comme le « continental intercalaire » a cependant montré qu'on n'avait pas eu tout à fait tort de rêver d'une mer souterraine. Les États du Maghreb tentent aujourd'hui d'en tirer profit, au moyen de réalisations techniques dont l'ambition n'a rien à envier aux utopies de l'époque coloniale. Quel en sera l'impact écologique ? Jean-Louis Marçot ne fait que poser la question, sans trop d'optimisme.

Tous ces projets visaient plus ou moins à faire disparaître le désert, soit qu'on le transformât en une contrée verdoyante et arrosée, soit qu'on le fit disparaître sous la mer, soit qu'on abolît la barrière qu'il était supposé représenter. Le projet tout à fait actuel dont nous parle Jean-Yves Moissoner nécessite au contraire que le Sahara perdure dans son aridité puisque qu'il devrait accueillir les capteurs solaires appelés à fournir les deux rives de la Méditerranée en électricité « propre ». Autant de rêves qui ont en commun de ne pas faire grand cas des peuples qui l'habitent. On a vu combien Duveyrier mettait déjà en garde ses contemporains contre ce travers. Pour ceux qui aspirent à transformer le Sahara en source d'énergie solaire, il n'est rien de plus qu'une surface dont seul importe le degré d'ensoleillement. Jean-Yves Moissoner nous rapporte que les plus exaltés d'entre eux ne limitent pas leurs visées au seul Sahara : ils espèrent que l'État d'Israël pourrait faire bénéficier ses voisins de son savoir-faire en matière d'énergie solaire, ce qui relancerait un processus de paix aujourd'hui gelé. Que les marchands d'utopies techniciennes ne se signalent pas nécessairement par un grand sens des réalités politiques, les saint-simoniens des années 1830 et les foreurs de puits artésiens des années 1840 en avaient déjà donné la preuve...

¹⁷ Lettre du 14 août 1879 au ministre des Travaux publics Charles de Freycinet (Archives nationales, F 14/12437).

Notre dossier consacre ensuite plusieurs contributions aux marges sahariennes. Sans être aussi catégorique qu'André Bourgeot, pour qui le Sahara « se définit par rapport à ses marges, à sa périphérie » puisque « [l]a géographie ne semble pas en mesure de le circonscrire » (Bourgeot, 2000, p. 22) – version un peu plus abrupte des opinions rappelées plus haut –, nous pensons en effet qu'il y a beaucoup à dire sur le sujet. Marges du Sahara lui-même, mais aussi marges des États dont les territoires empiètent sur lui. Les unes et les autres pouvant se confondre : les populations qui vivent sur les marges méridionales du Sahara ont été largement marginalisées dans leurs pays respectifs, soit de façon diffuse comme les Touaregs du Niger, soit de façon délibérée comme les Touaregs du Mali ou les Toubous du Tchad (Grégoire, 2010 ; Boilley, 2009). De la même manière, que les prétentions de l'État marocain sur les marges septentrionales du Sahara atlantique soient fondées ou non, le seul fait qu'elles fassent l'objet d'un litige a forcément un effet marginalisant sur la zone qu'il administre.

Les voies par lesquelles les Touaregs sont finalement parvenus, sinon à totalement sortir de la marge, du moins à s'affirmer face aux États dont ils relèvent, ont retenu l'attention de trois contributeurs. La contribution de Pierre Boilley replace l'affaire dans son contexte international. Le contexte local n'étant guère connu que des spécialistes, il convient d'en rappeler les grandes lignes. On s'appuiera pour cela sur le maître livre du même auteur : *Les Touaregs Kel Adagh* (1999¹⁸). Durant près de six décennies, les administrateurs français avaient maintenu le pays kel adagh (au nord de l'actuel Mali) en vase clos, figeant une architecture sociale qu'ils croyaient immémoriale, alors que seules, en réalité, sa motilité et sa souplesse lui avaient permis de perdurer jusqu'à l'époque coloniale. Si bien que la fermentation politique qui commença à animer le Mali au sortir de la seconde guerre mondiale resta étrangère aux Touaregs et que l'indépendance les prit au dépourvu. En 1963, une première révolte éclata dans la région de Kidal à la suite d'un incident mineur, à peine plus qu'un larcin, auquel l'armée avait réagi avec une violence disproportionnée. L'extrême brutalité de la répression chassa une bonne partie de la jeunesse kel adagh vers l'Algérie, la Libye et tout l'Ouest africain. La sécheresse des années 1970 jeta sur la route une seconde vague d'exilés. Des Touaregs nigériens prirent part à ce nouvel exil, chassés eux aussi par la famine, ainsi que par la malveillance croissante du régime issu du coup d'État de 1974. Commença alors, entre le colonel Kadhafi et les Touaregs réfugiés en Libye, une partie subtile où chacun cherchait à mettre l'autre dans son jeu. Le dictateur faisait des promesses, suscitait des espérances, mais songeait surtout à utiliser cette masse de manœuvre pour sa propre politique expansionniste. Si ces promesses ne leur furent guère tenues, les exilés acquirent au moins une expérience militaire qui allait leur servir. La rébellion de 1990 était pour eux l'aboutissement d'une longue méditation sur leur sort, sur les échecs du passé et sur la place qu'ils entendaient prendre dans un monde qui jusque-là n'avait pas voulu d'eux. Dérivé, semble-t-il, du mot français « chômeur », le nom grinçant et altier qu'ils s'étaient donné dans leur exil résumait fort bien cette réflexion : on les appelait les *ishumar*¹⁹. Ils étaient effectivement sans travail, par la force des choses, mais aussi sans attache d'aucune sorte. Eux qui avaient mûri loin des leurs, ils en étaient venus à tirer gloire de leur condition d'apatride et se voulaient simplement Touaregs, indépendamment de toute référence tribale ou nationale. L'État malien tenta d'abord de présenter les rebelles comme de simples bandits, avant d'être contraint à changer de discours. Des pourparlers s'engagèrent, qui aboutirent après bien des péripéties aux accords de Tamanrasset. Mais des réalités que les exilés avaient un peu oubliées s'imposèrent alors à eux. Même à l'intérieur du Mali, le monde touareg n'était pas si homogène qu'ils le voulaient. Il était

¹⁸ Les Kel Adagh sont installés dans la région de Kidal. Voir aussi Boilley (2009); Klute (1995), Grémont et al. (2004) ; Lecocq (2010).

¹⁹ La littérature sur les *ishumar* est immense, mais participe bien souvent du romantisme dont Paul Pandolfi déplore ici les ravages. Il faut reconnaître que le sujet s'y prête car il y a quelque chose de romantique dans la posture des *ishumar*. Signalons toutefois, outre les travaux de Pierre Boilley, Charles Grémont et Frédéric Deycard cités ici, les textes sensibles et bien documentés de Nadia Belalimat (1996, 2003, 2010), Marta Amico (2007) et Anouck Genthon (2010). Voir aussi Kohl (2008), ainsi que Fischer et Kohl (2010).

composé de groupes dont chacun avait son histoire et dont certains avaient plus ou moins composé avec les autorités maliennes. De plus, la stratification sociale, qu'ils avaient ignorée dans le compagnonnage de l'exil, était encore vivace. Les *ishumar* cessèrent alors d'être seulement des Touaregs, pour redevenir des Kel Adagh, des Shamanammas, des nobles, des tributaires, etc., et la lutte se fit fratricide. Voilà donc pour le contexte.

C'est sur le moment précis de cette guerre intestine que Georg Klute centre une contribution où il détaille les mots dans lesquels s'était exprimée la solidarité des exilés, puis ceux grâce auxquels ils purent sceller leur réconciliation. En Libye, nous dit-il, ils se désignaient les uns les autres comme « amis » (*imidawan*), terme marquant que les appartenances familiales ou lignagères n'avaient plus cours à leurs yeux. Lorsque vint le temps de la difficile réconciliation, un lettré fit circuler des généalogies censées montrer que ceux qui s'étaient déchirés étaient en fait tous frères, car descendants d'un groupe de cinq hommes apparentés les uns aux autres. On pense là encore à Jilani, qui, avant que le poids des hiérarchies et l'importance des liens du sang ne le conduisent à l'échec, avait défini son entreprise en ces termes :

« Je ne me propose que le ralliement des Touaregs, pour qu'ils deviennent une tribu unique au sein de laquelle il n'y ait que la paix et l'entraide, et où il ne soit plus question de se faire périr les uns les autres, ni de laisser s'établir entre eux un état d'aveugle tuerie » (Alojaly, *op. cit.*, p. 42).

Mais les temps n'étaient vraiment plus les mêmes. Loin de marquer le simple retour d'on ne sait quelle mentalité « tribale », les événements des années 1990 étaient le signe que les Touaregs maliens prenaient part à nouveau au mouvement de l'histoire (Boilley, *op. cit.*). La situation est paradoxale : un long détour par l'extranéité et même la condition d'apatride aura mis les Kel Adagh en mesure de devenir partie prenante dans une nation malienne où leurs pères n'avaient pas voulu s'inscrire et dont ils avaient de toute façon été brutalement exclus. Un processus comparable s'est déroulé au Niger, avec il est vrai des différences notables. À celles que Pierre Boilley énumère dans le présent volume, s'ajoute le fait que, dans ce pays, les espoirs ouverts par l'effervescence démocratique des années 1990-1991 ont rapidement été déçus. Plusieurs coups d'État ont eu lieu, qui n'étaient jamais, au fond, qu'une des expressions de cette déception, de sorte que le dialogue entre autorités gouvernementales et dirigeants touaregs revenait à un face-à-face entre des partenaires instables ne pouvant guère répondre que d'eux-mêmes et non de leurs mandants respectifs. Mais peut-être faut-il ici écrire au passé. À l'heure où j'écris ces lignes, après des élections dont la régularité a été saluée par tous les observateurs, les militaires viennent de céder le pouvoir au nouveau président de la République, lequel a aussitôt nommé un Touareg au poste de Premier ministre. Plus discrète que les vents nouveaux qui soufflent sur le monde arabe, la brise qui rafraîchit aujourd'hui le Niger porte pourtant les mêmes parfums et je veux croire en son augure.

Il serait certes naïf d'imaginer que la nation est devenue au Niger et au Mali le plébiscite de chaque jour dont parlait Renan ; ce qui s'est passé ces dernières années fait plutôt penser à une table où chacun viendrait prendre sa place et sa part, en gardant au besoin le fusil à portée de main²⁰. D'autant plus que, comme Charles Grémont le fait apparaître ici, l'État central est bien trop fragile dans ces deux pays pour espérer susciter une allégeance exclusive. Les notables du Nord-Mali, que leur statut d'élu insère de fait dans l'appareil politique national, doivent, comme il le dit, revêtir le costume d'ambassadeur pour pourvoir aux besoins de leurs administrés ; et si les ressources qu'ils vont ainsi quêter proviennent parfois de la capitale, elles peuvent aussi venir des ONG étrangères, quand ce n'est pas de trafics transsahariens dont l'illégalité n'est jamais que l'inévitable conséquence de la crispation frontalière des États de la région (Grégoire, 2010 ; Boilley dans ce volume). De plus, Pierre Boilley montre de son côté que les acteurs locaux

²⁰ Pour ce qui est des Touaregs vivant en Libye, comme citoyens ou comme immigrés, voir Kohl (2010). Pour l'Algérie, voir Fischer (2010), *passim*. Voir aussi, pour le Mali, une étude dont les conclusions sont assez proches de celles de Charles Grémont : Giuffrida (2010).

doivent composer avec des acteurs plus lointains : la Libye, dont le rôle aura été au bout du compte passablement brouillon, tandis que l'Algérie, plus discrète et plus avisée, a su dans l'affaire affirmer son statut de puissance régionale ; la France, effacée lors de l'insurrection de 1963-64 – décolonisation oblige – mais bien plus présente aujourd'hui, ne serait-ce que parce que le Niger est son premier fournisseur d'uranium ; les États-Unis, sur l'implication desquels circulent des allégations totalement invérifiables (de concert avec les services secrets algériens, ils manipuleraient Al-Qaïda Maghreb Islamique...). Pierre Boilley rapporte ces rumeurs sans, bien sûr, les reprendre à son compte, ni non plus en ricaner trop grassement, sans doute par égard pour les bons esprits (l'ethnologue Jeremy Keenan, l'éditeur François Gèze, et quelques autres) qui ont cru devoir leur prêter foi²¹.

Abderrahim El Maslouhi et Claire Mitatre s'attachent eux aussi aux relations entre un centre étatique et une périphérie – en l'occurrence entre l'État marocain et le Sahara occidental. Le contexte étant connu, on se dispensera de le détailler, sauf à relever en quoi, sans que les deux auteurs se soient concertés, leurs articles se font écho l'un à l'autre. Abderrahim El Maslouhi détaille les procédures par lesquelles le Makhzen tente d'éteindre le conflit qui l'oppose au Polisario, en en faisant évoluer peu à peu la nature et la signification. À une demande d'indépendance à laquelle il a définitivement exclu d'accéder, il répond de biais : les populations de la zone qu'il administre se voient offrir, selon le mot de l'auteur, un large accès « aux ressources de l'État et à ses comforts ». La tactique semble lui avoir permis de marquer des points ; dès lors que des individus ou des groupes avancent des revendications économiques et sociales – et certains, lassés d'un conflit qui paraît sans issue, se prennent à le faire –, ils se placent de fait dans le cadre de l'État marocain, si véhéments qu'ils soient. Cela suffira-t-il à mettre fin au conflit du Sahara occidental ? Ce n'est pas ici le lieu de répondre à une telle question. En tout cas, l'article que Claire Mitatre consacre aux Tekna, Maures arabophones installés dans l'Oued Noun, juste au sud de l'Anti-Atlas, montre que ce jeu a des effets imprévus. L'Oued Noun étant situé à une centaine de kilomètres au nord de la frontière contestée, les Tekna ne sont en principe nullement concernés par le conflit. Mais il se trouve qu'ils ont toujours eu le souci de s'affirmer comme arabes et de cultiver toute sorte de traits langagiers ou vestimentaires par lesquels ils pensent se distinguer des Chleuhs berbérophones de l'Anti-Atlas. Le problème, ils ne le savent que trop, est que leurs voisins méridionaux – c'est-à-dire les Sahraouis –, font beaucoup mieux qu'eux sous ce rapport. Et ils ont beau proclamer qu'ils sont tout « autant Sahraouis que ceux de Laayoun ou de Dakhla », c'est une affirmation qui demande toujours à être prouvée. Comme la meilleure preuve à en apporter est encore de bénéficier de la sollicitude tout intéressée que l'État marocain affiche à l'égard de la population sahraouie, ils exigent de recevoir les mêmes faveurs. Et ils y parviennent assez bien, au moyen de ce que l'auteur décrit avec finesse comme une sorte de chantage à la dissidence. À tacticien, tacticien et demi.

Les deux dernières contributions mettent à mal quelques idées reçues sur les migrations sahariennes. Ali Bensaâd examine le cas paradoxal de la Mauritanie. Ce pays très pauvre, seul parmi tous ceux qui se partagent le Sahara à être à peu près exclusivement saharien, est pourtant une terre d'immigration. En provenance de toute l'Afrique de l'Ouest et même de l'Afrique centrale ou australe, les migrants représentent 20 % de la population de Nouakchott, 30 % de celle de Nouadhibou et leurs revenus sont supérieurs à la moyenne nationale. Les pays dont ils proviennent accueillent de leur côté une importante diaspora mauritanienne, qui étend ses ramifications plus loin encore, jusqu'au Moyen-Orient. Ces Mauritaniens installés à l'étranger sont des entrepreneurs dynamiques – le plus souvent des commerçants – auxquels leur prospérité et leur entregent permettent de jouer un rôle politique (public ou occulte) aussi bien dans leur pays d'origine que, quelquefois, dans leurs pays d'accueil. Là est le paradoxe souligné par l'auteur : dans ce pays pourtant si pauvre, ni l'immigration ni surtout l'émigration ne sont des « mobilités de survie ». Si Ali Bensaâd s'est surtout intéressé aux mouvements migratoires s'originant dans un

²¹ Pour une vue plus sereine sur l'engagement des États-Unis dans la région, voir Zoubir (2009a, 2009b).

pays saharien, Julien Brachet traite à l'inverse des mouvements migratoires à destination du Sahara et des mirages qu'ils suscitent en Occident. L'Europe de Schengen se croit aujourd'hui menacée par une marée humaine que la misère et des guerres hâtivement qualifiées d'« ethniques » pousseraient jusqu'à ses rives²². En réalité, s'il est un fait que les migrants sahariens se sont fait beaucoup plus nombreux depuis une dizaine d'années, venus d'une Afrique de plus en plus profonde et parfois de plus loin encore, l'Europe n'est guère concernée. Dans leur immense majorité, les migrants qui pénètrent au Sahara par sa rive méridionale n'atteignent jamais l'Europe, et pour beaucoup n'y songent même pas. De plus, loin de représenter l'extrême de la misère, les candidats à la traversée du Sahara compteraient plutôt parmi les nantis, en tout cas parmi les plus entreprenants (comme quoi le cas mauritanien dont nous parle Ali Bensaâd n'est pas une exception). Près d'un cinquième d'entre eux a fait des études supérieures (proportion énorme si l'on songe qu'ils viennent de pays où la population est en majorité analphabète), avec ce que cela suppose d'ouverture au monde – une ouverture que beaucoup ont déjà manifestée par des migrations antérieures, à l'intérieur de l'Afrique (Bensaâd, 2005a). Ces mouvements migratoires sont tout simplement le signe que le monde s'étrécit, ce qui a mécaniquement pour effet de rapprocher l'Europe de l'Afrique (*Idem*). Mais il n'importe, l'Union européenne fantasme. Dans son obsession paranoïaque de la menace migratoire, elle impose aux États maghrébins de faire de leur flanc sud une sorte de frontière avancée de l'Europe, ou, comme l'a dit excellemment Ali Bensaâd, un *limes* protecteur de l'espace Schengen (*Idem*). Sollicitation à laquelle ceux-ci ont répondu par un marchandage où leur bonne volonté devient la contrepartie d'aides au développement et, dans le cas de la Libye, du retour à l'honorabilité. Et ils s'acquittent de leur mission en amplifiant le caractère répressif de leur mode de gouvernement, ce sur quoi l'Union européenne, naguère plus regardante en matière de « bonne gouvernance », ferme complaisamment les yeux.

L'attitude des dirigeants européens, et en particulier français, lorsque le soulèvement populaire a commencé il y a quelques mois à ébranler le régime libyen, montre assez combien Kadhafi leur était précieux sous ce rapport. Leur principal souci était de toute évidence, selon l'expression que l'un d'entre eux eut l'ingénuité d'utiliser, les « flux migratoires incontrôlés » auxquels la chute désormais envisageable du dictateur risquait de les confronter. Leur attitude changea par la suite mais l'inconscient avait parlé. Julien Brachet montre ici que même les États de l'Afrique de l'Ouest, d'où partent les migrants, s'associent aux phobies européennes et en viennent à réprimer leurs propres ressortissants suspects d'« émigration illégale ». Sans parler du racket systématique auxquels les fonctionnaires nigériens les soumettent, une pratique qu'il a longuement détaillée dans un ouvrage récent (2009) et sur laquelle sa contribution livre quelques témoignages. La répression et les brutales reconduites à la frontière n'empêchent cependant pas qu'une population subsaharienne non négligeable est maintenant installée au Maghreb. Plusieurs auteurs voient là l'émergence d'un cosmopolitisme dont ils précisent cependant qu'il se fait « par le bas », ou « par la marge » (Boesen et Marfaing, 2007). Leur présence modifie peu à peu la physionomie des villes sahariennes, d'autant plus qu'ils y côtoient d'autres migrants, venus du Nord ceux-là. Les autorités algériennes y ont en effet favorisé au cours de ces dernières décennies l'installation d'un grand nombre de fonctionnaires ou de cadres, avec pour résultat que l'ensemble du Sahara algérien a connu une véritable explosion démographique (Kouzmine, 2002-2003 ; Côte, 2005a). Et la présence des migrants est perceptible également dans les villes côtières. L'Algérie, dont les dirigeants se sont toujours soucieux d'affirmer son homogénéité culturelle et religieuse, voit apparaître, en plus de la minorité berbérophone déjà présente, une minorité francophone et chrétienne (Bensaâd, 2009a). Manifestation spécifique de ce que le Sahara en lequel l'Europe s'obstine à ne voir qu'une marge, un lieu liminal dont il faut à tout prix empêcher qu'il ne soit traversé, est en réalité une région que l'on habite – que l'on *vient habiter*.

²² La suite de ce paragraphe ne fait que synthétiser brièvement les recherches conduites notamment par Ali Bensaâd (voir Bensaâd 2002, 2003, 2005a, 2005b, 2009a, 2009b) ; voir également Grégoire et Schmitz (2000b) ; Marfaing et Wippel (2004) ; Pliez (2004) ; Bredeloup et Pliez (2005) ; Boesen et Marfaing (2007) ; Brachet (2009).

Tel est donc le dossier que nous proposons. Il invite le lecteur à porter son regard depuis les premiers siècles de l'Hégire jusqu'à la période la plus actuelle. La place – assez inhabituelle dans *L'Année du Maghreb* – qu'il accorde à des périodes anciennes ne doit pas prêter au malentendu. Aucun des contributeurs du présent dossier ne pense que le Sahara est figé dans une immuabilité insensible aux mouvements de l'histoire. Il nous semble même que les contributions assemblées ici montrent plutôt que rien n'y est permanent sinon l'impermanence et le mouvant. Le Sahara a toujours été traversé par les hommes ou par les richesses, il a toujours bruit de toute sorte de rumeurs. Quelques libres remarques à ce sujet me permettront, en manière de conclusion, de revenir sur deux ou trois éléments de notre dossier.

Revenons tout d'abord sur les rumeurs. Elle ont décidément une irréprouvable propension à se reproduire de siècle en siècle. Ceux pour qui AQMI est une fabrication des services secrets algériens ou américains ne sont pas sans rappeler ceux qui voyaient la main de l'Allemagne ou de la Turquie derrière les menées de la Sanûsiyya. La relecture du livre exemplaire de Jean-Louis Triaud pourrait peut-être les arracher à leurs errements. L'auteur y montre comment les Européens susciterent autour de la confrérie senoussiste une *légende noire* où elle prenait la figure d'une coterie décidée à saper par tous les moyens l'avancée de la colonisation (Triaud, 1995). Or, si les Senoussistes n'avaient assurément aucune sympathie pour les Infidèles, ils étaient en réalité plutôt soucieux de les fuir que de les combattre. Ce n'est qu'au début du XX^e siècle que la confrérie, provoquée à la violence par les incessantes tracasseries des Français, devint une puissance militaire et conquérante. En agissant envers elle selon l'idée qu'ils s'en faisaient, les Européens auront obtenu que la réalité se conforme à l'infidèle portrait qu'ils en avaient forgé. À trop se complaire à ses cauchemars, on finit parfois par les rendre réels.

Hasardeuses souvent, les rumeurs qui depuis toujours courent à travers le désert furent parfois mieux fondées.

« À Timbouctou, écrit ainsi Oskar Lenz au retour de son voyage de 1879-1880, on est en général très bien informé de tout ce qui se passe en Europe. On connaissait les résultats de la dernière campagne franco-russe ; on parlait encore beaucoup de la grande guerre franco-allemande, que l'on avait suivie avec un intérêt particulier, car on craint toujours une conquête des Français [...]. Mais les relations constantes de Timbouctou avec les habitants arabes des pays méditerranéens ont pour résultat que l'on y reçoit très vite, sans journaux et sans télégraphe, toutes les nouvelles. Elles se propagent avec une rapidité extrême et l'on connaissait à Timbouctou mon plan d'y aller par le Maroc avant que j'eusse franchi la chaîne de l'Atlas. » (Lenz, 1886-1887, II, p. 146).

Duveyrier avait dû se dire la même chose à Ghadamès le 24 août 1860, lorsque son hôte Ikhenoukhen s'amusa à l'embarrasser par quelques questions un peu perfides :

« Peux-tu me dire pourquoi les voyageurs français sont si mal accueillis partout où ils vont en Afrique, alors que les Anglais sont les bienvenus où qu'ils aillent ? Comment expliques-tu, si les relations de la France avec la Porte sont aussi bonnes que tu l'affirmes, que Français et Anglais viennent d'envoyer un corps expéditionnaire en Syrie ? Et cette entreprise du canal de Suez, à quoi rime-t-elle ? Tout cela moins pour s'informer que pour jauger un visiteur qu'il trouvait bien jeune. » (Casajus, 2007, p. 81, d'après Duveyrier, 1905, p. 175 et suiv.).

À l'évidence, le vieil homme savait beaucoup de choses, probablement grâce aux pèlerins revenant de La Mecque. D'une manière générale, il semble que les lettrés sahariens du XIX^e siècle en savaient plus sur l'Europe que les Européens d'alors n'en savaient sur l'Afrique (Klute, 2006, p. 170). Je ne suis pas sûr que les choses aient beaucoup changé.

Ce Sahara si perméable aux informations, fondées ou infondées, l'est aussi, et depuis longtemps là encore, aux secousses du monde. Pierre Boilley, Ali Bensaâd et Julien Brachet nous montrent ainsi combien ce qui s'y passe – mouvements de révolte, mouvements de population, mouvements de capitaux – ne prend son sens que replacé dans un contexte bien plus ample, aux dimensions du monde. Mais Roger Botte ne nous montre-t-il pas aussi que, dès le VIII^e siècle, la

traite fut une affaire internationale, où le Sahara apparaissait comme relié à une large partie de l'Ancien monde. Fernand Braudel disait déjà la même chose en 1946, lorsqu'il essayait de comprendre pourquoi, à partir des dernières décennies du XV^e siècle, l'or du Soudan commença à ne plus affluer en Méditerranée. Et de répondre :

« Ce qui s'est passé ? Rien. Rien qu'un tout petit fait insignifiant... en 1460, les découvreurs portugais atteignent les approches du golfe de Guinée – 1460, l'année même où mourut le grand promoteur : Henri le Navigateur. » (Braudel, 1946, p. 13)

Et voilà que les caravelles portugaises commencent à prendre la relève des caravanes... C'est ici la chaîne des causes et des effets qui traverse en quelques décennies l'étendue du Sahara, comme si, n'en déplaise à Diderot, la ruade d'un cheval dans la campagne française pouvait effectivement déranger le vol d'un papillon dans les îles de la Sonde. Rappelons-nous, dans le même ordre d'idées, que Al-Maghili déclencha sa persécution contre les Juifs du Touat l'année même où les Rois catholiques s'emparaient de Grenade et décidaient d'en expulser les Juifs. Cette fois, il ne fallut pas des décennies pour qu'un événement survenu sur la rive nord de la Méditerranée fasse sentir ses effets en plein centre du Sahara.

Figé, le Sahara ne l'aura guère été que durant la période coloniale, et encore ! Les Français croyaient depuis près de vingt ans que le Sahara central leur était soumis lorsque l'insurrection senoussiste fut bien près de les en chasser. Et remarquons en passant que cette insurrection même était une preuve de plus que le Sahara n'était pas isolé du monde. Car s'il est absurde d'imaginer que la révolte fut fomentée en sous-main par les puissances de l'Axe, il n'en demeure pas moins que la Sanûsiyya était un mouvement pan-islamique, dont l'assise dépassait largement les zones déjà fort étendues que la rébellion embrasa. Quant à la partie la plus occidentale du Sahara, les Français ne s'en rendirent maîtres qu'en 1935. S'en rendirent-ils vraiment maîtres, d'ailleurs ? Les derniers dissidents ne vinrent offrir leur soumission que parce qu'une sécheresse persistante les avait contraints à quitter leur réduit du Rio de Oro. Ils savaient en effet se jouer des barrières frontalières, un art dont plusieurs contributeurs nous montrent ici qu'il se pratique encore fort bien... Il y a donc eu au Sahara des régions sur lesquelles l'emprise coloniale ne s'est exercée que durant un quart de siècle. Ce n'est pas grand chose, un quart de siècle, moins qu'une vie d'homme... Aujourd'hui en tout cas, le Sahara s'est remis en mouvement, et c'est la principale leçon de notre dossier. Mais n'en est-il pas de même pour l'ensemble du monde arabe ? À ce mouvement, la vieille Europe doit trouver d'autres réponses que ses phobies, ses crispations et ses refus.

Bibliographie

- AGERON Charles-Robert, 1968, *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)*, Paris, Presses universitaires de France.
- ALOJALY Ghoubeyd, 1975, *Histoire des Kel-Denneg avant l'arrivée des Français*, Copenhague, Akademisk Forlag.
- AMICO Marta, 2007, *La musique touarègue face au marché occidental. Enjeux de la commercialisation de trois groupes par la world music*, Mémoire de Master 2, École des hautes études en sciences sociales, Paris.
- BATESON Marie Catherine, 1970, *Structural Continuity in Poetry : a Linguistic Study of five pre-Islamic Arabic Odes*, La Haye, Mouton.
- BEDIER Joseph, 1924, *La Chanson de Roland publiée d'après le manuscrit d'Oxford et traduite par Joseph Bédier*, Paris, Piazza.
- BELALIMAT Nadia, 1996, « *Le chant des fauves* ». *Poésies chantées de la résistance touarègue contemporaine*, Mémoire de maîtrise, Université Paris X-Nanterre.

- , 2003, « Qui sait danser sur cette chanson, nous lui donnerons la cadence. Musique, poésie et politique chez les Touaregs », *Terrain*, n° 41, p. 103-120.
- , 2010, « The Ishumar Guitar : Emergence, Circulation and Evolution, from the Diasporic Performances to the World Scene », in FISCHER Anja et KOHL Ines (dir.), *Tuareg Society within a Globalized World. Saharan Life in Transition*, Londres/New-York, I. B. Tauris Publishers, p. 155-170.
- BENSAAD Ali, 2002, « La grande migration africaine à travers le Sahara », *Méditerranée*, n° 3-4, p. 41-52.
- , 2003, « Agadez, carrefour migratoire sahélo-maghrébin », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n° 19, p. 7-28.
- , 2005a, « Les migrations transsahariennes. Une mondialisation par la marge », *Maghreb-Machrek*, n° 185, p. 13-36.
- , (dir.), 2005b, *Marges et Mondialisation : les Migrations Transsahariennes*, Numéro spécial *Maghreb-Machrek*, n° 185.
- , 2009a, « L'immigration en Algérie. Une réalité prégnante et son occultation officielle », in BENSAAD Ali (dir.), *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes. Immigration sur émigration*, Paris, Karthala, p. 15-42.
- (dir.), 2009b, *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes. Immigration sur émigration*, Paris, Karthala.
- BERQUE Jacques, 1979, « Préface », in CAILLIE René, *Voyage à Tombouctou*, Paris, La Découverte, I, p. 5-34.
- , 1995, *Les dix grandes odes arabes de l'Anté-Islam*, Paris, Sindbad.
- BISSON Jean, 2003, *Mythes et réalités d'un désert convoité. Le Sahara*, Paris, L'Harmattan.
- BLANCHAUD Corinne, 2006, *Texte, désert et nomadisme. Une étude comparée de romans français et algériens*, Thèse de Doctorat de lettres en littérature comparée et en Littérature française et francophone, Université de Cergy-Pontoise.
- BOESEN Élisabeth et MARFAING Laurence, 2007, *Les nouveaux urbains dans l'espace Sahara-Sabel. Un cosmopolisme par le bas*, Paris, Karthala.
- BOILLEY Pierre, 1999, *Les Touaregs Kel Adagh. Dépendance et révolte, du Soudan français au Mali contemporain*, Paris, Karthala.
- , 2009, « Le conflit interne comme ferment d'un sentiment national ? L'exemple sahélien (Mali, Niger, Tchad) », *L'Ouest saharien*, n° 7, p. 81-95.
- BOURGEOT André, 2000, « Sahara : espace géostratégique et enjeux politiques (Niger) », *Autrepart*, n° 16, p. 21-48.
- BOURGUET Marie-Noëlle, LEPETIT Bernard, NORDMAN Daniel et SINARELLIS Maroula, 1998, *L'invention scientifique de la Méditerranée. Égypte, Morée, Algérie*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- BRACHET Julien, 2009, *Migrations transsahariennes. Vers un désert cosmopolite et morcelé (Niger)*, Paris, éditions du Croquant.
- BRAUDEL Fernand, 1946, « Monnaies et civilisations : de l'or du Soudan à l'argent d'Amérique », *Annales*, n° 1, p. 9-22.
- , 1990 [1949], *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, 3 tomes.
- BREDELOUP Sylvie et PLIEZ Olivier (dir.), 2005, *Migrations entre les deux rives du Sahara*, Numéro spécial *Autrepart*, n° 36.
- BROC Numa, 1987, « Les Français face à l'inconnue saharienne : géographes, explorateurs, ingénieurs (1830-1881) », *Annales de Géographie*, n° 96 (535), p. 302-338.
- BROWER Benjamin Claude, 2009, *A desert named peace : the violence of France's empire in the Algerian Sahara, 1844-1902*, New-York, Columbia University Press.
- CALLOT Yves, 1995, « al-Sahrâ », *Encyclopédie de l'Islam*, VIII, Leyde, E.J. Brill, p. 875-876.
- CAPOT-REY Robert, 1953, *Le Sahara français*, Paris, Presses universitaires de France.

- CASAJUS Dominique, 2000, *Gens de parole. Langage, poésie et politique en pays touareg*, Paris, La Découverte.
- , 2007, *Henri Duveyrier. Un saint-Simonien au désert*, Paris, Ibis Press.
- , 2009, « Les noms de peuples ont une histoire », in *POUILLON François (dir.), Léon l'Africain*, Paris, Karthala, p. 105-117.
- CASSOU Marcel, 2004, *Le transsaharien. L'échec sanglant de la mission Flatters*, Paris, L'Harmattan.
- CAUVIN VERNER Corinne, 2007, *Au désert. Une anthropologie du tourisme dans le Sud marocain*, Paris, L'Harmattan.
- , 2009, « Les Hommes bleus du Sahara, ou l'autochtonie globalisée », *Civilisations*, n° 57 (1-2), p. 57-73.
- CERTEAU Michel de, 1990, *L'invention du quotidien. I. Arts de faire*, Paris, Gallimard.
- CHARLETY Sébastien, 1964 [1931], *Histoire du saint-simonisme (1825-1864)*, Paris, Éditions Gonthier.
- CHEVALIER Michel, 1832, « Système de la Méditerranée », in *Politique industrielle et système de la Méditerranée*, Paris, s. é, p. 101-109.
- CORTAMBERT Richard, 1874, « Extrait des procès-verbaux des séances. Séance du 5 décembre 1873 », *Bulletin de la Société de Géographie*, 6^e série, n° 7, p. 103-107.
- COTE Marc (dir.), 2002, *Le Sahara, cette « Autre Méditerranée »*, Numéro spécial, *Revue géographique des pays méditerranéens*, n° 99.
- , 2005a, « L'urbanisation aujourd'hui au Bas-Sahara », in *COTE Marc (dir.), La ville et le désert. Le Bas-Sahara algérien*, Paris, Karthala, p. 13-26.
- (dir.), 2005b, *La ville et le désert. Le Bas-Sahara algérien*, Paris, Karthala.
- DAUMAS Eugène, 1845, *Le Sahara algérien*, Paris, Masson.
- DEPAULE Jean-Charles, 2006, « À force de marcher... À propos de déambulations descriptives », in *NAÏM Samia (dir.), La rencontre du temps et de l'espace. Approches linguistique et anthropologique*, Leuven-Paris-Dudley, Peeters, p. 7-34.
- DEYCARD Frédéric, 2011, *Les rébellions touarègues du Niger : combattants, mobilisation et culture politique*, Thèse pour le Doctorat en Science politique, Université de Bordeaux.
- DUBIEF Jean, 1999, *L'Ajjer. Sahara central*, Paris, Karthala.
- DUVEYRIER Henri, 1864, *Les Touareg du Nord*, Paris, Challamel l'aîné.
- , 1905, *Journal de route de Henri Duveyrier publié et annoté par Ch. Maunoir et H. Schirmer*, Paris, Augustin Challamel.
- ÉMERIT Maurice, 1941, *Les Saint-Simoniens en Algérie*, Paris, Société d'édition Les Belles Lettres.
- FAUVELLE-AYMAR François-Xavier et HIRSCH Bertrand, 1999, « Le "pays des Noirs" selon Léon l'Africain. Géographie mentale et logiques cartographiques », in *POUILLON François (dir.), Léon l'Africain*, Paris, Karthala, p. 83-102.
- FISCHER Anja, 2010, *Unterhaltung in der Wüste. Verbale Interaktion und Soziabilität bei Imuhar-NomadInnen*, Thèse de doctorat, Fakultät für Sozialwissenschaften, Vienne.
- FISCHER Anja et KOHL Ines, 2010 (dir.), *Tuareg Society within a Globalized World. Saharan Life in Transition*, Londres/New-York, I. B. Tauris Publishers.
- FREMEAUX Jacques, 2010, *Le Sahara et la France*, Paris, Éditions SOTÉCA.
- FROMENTIN Eugène, 1882, *Un été dans le Sahara*, Paris, Librairie Plon.
- GAST Marceau, 1981, « Le désert saharien comme concept dynamique, cadre culturel et politique », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n° 32, p. 77-92.
- GENTHON Anouck, 2010, *Musique touarègue : du symbolisme politique vers une singularisation esthétique*, Mémoire de Master 2, École des hautes études en sciences sociales, Paris.
- GIUFFRIDA Alessandra, 2010, « Tuaregs Networks : An Integrated Approach to Mobility and Stasis », in *FISCHER Anja et KOHL Ines (dir.), Tuareg Society within a Globalized World. Saharan Life in Transition*, Londres/New-York, I. B. Tauris Publishers, p. 23-39.
- GREGOIRE Emmanuel, 2010, *Touaregs du Niger. Le destin d'un mythe*, Paris, Karthala.

- GREGOIRE Emmanuel et SCHMITZ Jean, 2000a, « Monde arabe et Afrique noire : permanences et nouveaux liens », in GREGOIRE Emmanuel et SCHMITZ Jean (dir.), *Afrique noire et monde arabe. Continuités et ruptures*, Numéro spécial *Autrepart*, n° 16, p. 5-20.
- , (dir.), 2000b, *Afrique noire et monde arabe. Continuités et ruptures*, Numéro spécial *Autrepart*, n° 16.
- GREMONT Charles, MARTY André, AG MOSSA Rhissa et TOURE Younoussa Hamara et al., 2004, *Les liens sociaux au nord du Mali. Entre fleuves et dunes. Récits et témoignages*, Paris, Karthala.
- GUILAINE Jean, 1994, *La mer partagée. La Méditerranée avant l'écriture. 7000-2000 avant Jésus-Christ*, Paris, Hachette.
- HAMANI Djibo, 1989, *Au carrefour du Soudan et de la Berbérie : le sultanat touareg de l'Ayar*, Niamey, Institut de Recherches en Sciences Humaines.
- HENRY Jean-Robert, 1983, « Le désert nécessaire », in LAMBERT Edwige (dir.), *Désert. Nomades, guerriers, chercheurs d'absolu*, Paris, Autrement, p. 17-34.
- , 1984, « Romans sahariens et imaginaire français », in BADUEL Pierre-Roger (dir.), *Enjeux sahariens*, Paris, Éditions du CNRS, p. 423-440.
- , 1988, « Le désert dans l'imaginaire français », in Basfao Kacem (dir.), *Imaginaire de l'espace, espaces imaginaires*, Casablanca, Publications de la Faculté des Lettres et sciences humaines, p. 169-179.
- , 1996, « Les Touaregs des Français », *Cahiers de l'IREMAM*, n° 7/8, p. 223-238.
- KLUTE Georg, 1995, « Hostilités et alliances. Archéologie de la dissidence des Touaregs au Mali », *Cahiers d'études africaines*, n° 137, p. 55-71.
- , 2006, « Le continent noir. Le savoir des Africains sur l'Europe et les Européens dans le récit de voyage de Heinrich Barth », in DIAWARA Mamadou, Moraes Farias Paulo Fernando de, Spittler Gerd (dir.), *Heinrich Barth et l'Afrique*, Cologne, Rüdiger Köppe Verlag, p. 159-171.
- KOHL Ines, 2008, « Going "Off road" : With Toyota, Chech and E-Guitar through a Saharian Borderland », in HAHN Hans Peter et KLUTE Georg (dir.), *Cultures of Migration. African Perspectives*, Berlin, Lit Verlag, p. 89-106.
- , 2010, « Libya, the "Europe of Ishumar" : Between Losing and Reinventing Tradition », in FISCHER Anja et KOHL Ines (dir.), *Tuareg Society within a Globalized World. Saharan Life in Transition*, Londres/New-York, I. B. Tauris Publishers, p. 143-154.
- KOUZMINE Yaël, 2002-2003, *L'espace saharien algérien, Dynamiques démographiques et migratoires*, Maîtrise de géographie de l'Université de Franche-Comté, Besançon.
- LECOCQ Baz, 2010, *Disputed Desert. Decolonisation, Competing Nationalisms and Tuareg Rebellions in Northern Mali*, Leiden, Brill Academic Publishers.
- LEFEBVRE Camille, 2008, *Territoires et frontières. Du Soudan central à la République du Niger 1800-1964*, Thèse de doctorat de l'université de Paris 1-Sorbonne, Paris.
- LENZ Oskar, 1886-1887, *Timbouctou. Voyage au Maroc, au Sahara et au Soudan, traduit de l'Allemand avec l'autorisation de l'auteur*, Paris, Librairie Hachette, 2 tomes.
- LEON L'AFRICAIN, 1980, *Description de l'Afrique*, nouvelle édition traduite de l'italien par Alexis ÉPAULARD et annotée par Alexis ÉPAULARD, Théodore MONOD, Henri LHOÏTE et Raymond MAURY, 2 vol., Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient A. Maisonneuve.
- MARÇOT Jean-Louis, 2003, *Une mer au Sahara. Mirages de la colonisation : Algérie et Tunisie (1869-1887)*, Paris, Éditions de la Différence.
- MARFAING Laurence et WIPPEL Steffen, 2004, *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine. Une espace en constante mutation*, Paris, Karthala.
- MARRUS Michael R. et PAXTON Robert O., 1981, *Vichy et les Juifs*, Calmann-Lévy, Paris.
- MOUSSAOUI Abderrahmane, 2002, *Espace et sacré au Sahara. Ksour et oasis du Sud-Ouest algérien*, Paris, CNRS Éditions.
- NORRIS Harry T., 1975, *The Tuaregs. Their islamic Legacy and its Diffusion in the Sabel*, Londres, Aris and Phillips.
- PANDOLFI Paul, 2001, « Les Touaregs et nous : une relation triangulaire ? *Ethnologies comparées*, n°2, <http://alor.univ-montp3.fr/cerce/r2/p.p.htm>.

- PLIEZ Olivier, 2003, *Villes du Sahara. Urbanisation et urbanité dans le Fezzan libyen*, Paris, CNRS Éditions.
- , 2004, « De l'immigration au transit ? La Libye dans l'espace migratoire euro-africain », in PLIEZ Olivier (dir.), *La nouvelle Libye. Sociétés, espaces et géopolitique au lendemain de l'embargo*, Paris, Karthala-IREMAM, p. 138-155.
- QUELLA-VILLEGGER Alain, 1999. *René Caillé, Une vie pour Tombouctou*, Poitiers, Éditions de l'actualité scientifique Poitou-Charentes.
- RAUCHENBERGER Dietrich, 1999, *Johannes Leo der Afrikaner. Seine Beschreibung des Raumes zwischen Nil und Niger nach dem Urtext*, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag.
- ROGNON Pierre, 1989, *Biographie d'un désert*, Paris, L'Harmattan.
- ROULLIER Lucie et CHOPLIN Armelle, 2006, « Tourisme et politique en Mauritanie, ou comment (re)visiter le Sahara : l'exemple de l'Adrar mauritanien », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 233, p. 29-50.
- ROZET Georges et CARETTE Ernest, 1850, *L'univers. Histoire et description de tous les peuples. I. L'Algérie*, Paris, Firmin Didot frères.
- RUEL Anne, 1991, « L'invention de la Méditerranée », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 32, p. 7-14.
- SURUN Isabelle, 2003, *Géographies de l'exploration. La carte, le terrain et le texte (Afrique occidentale, 1780-1880)*, Thèse de l'École des hautes études en sciences sociales, Paris, 2 tomes.
- , 2006, « L'exploration de l'Afrique au XIX^e siècle : une histoire pré-coloniale au regard des *postcolonial studies* », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 32, p. 21-39.
- TRIAUD Jean-Louis, 1995, *La légende noire de la Sanúsiyya*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2 tomes.
- ZOUBIR Yahia H., 2009a, « Les États-Unis et l'Algérie : antagonisme, pragmatisme et coopération », *Maghreb-Machrek*, n° 200, p. 71-90.
- , 2009b, « The United States and Maghreb-Sahel security », *International Affairs*, n° 85 (5), p. 977-995.